

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **vingt et unième jour de juin 2013 à 11 h 00**
à laquelle prennent part :

Monsieur Alain Rivard
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Pierre St-Onge, est également présent. Le directeur général, Mario Juaire, est absent.

Sont absents :

Monsieur Claude Côté
Me Serge Bizier
Monsieur Rock Paquin

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

13-06-207

Avis de motion – Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de voirie et de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout pour la rue Saint-Charles et Mgr Poirier.

Monsieur le conseiller Laurier Chagnon donne avis de motion qu'il sera présenté à l'occasion d'une prochaine séance un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour des travaux de voirie et de remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout pour la rue Saint-Charles et Mgr Poirier

13-06-208

Acceptation de l'offre de service pour le progiciel edilexpert 2.

Sur une proposition du conseiller Alain Rivard, il est unanimement résolu d'accepter l'offre de service de Edilex pour un abonnement de 3 ans au progiciel edilexpert 2, à un coût de 2 500 \$ par année, plus les taxes applicables, avec des frais de mise en service de 1 250,00 \$ uniquement pour la première année, plus les taxes applicables, conformément à l'offre de service de cette entreprise datée du 13 mai 2013.

ADOPTÉE

13-06-209

Appel d'offres sur invitation pour le changement d'éclairage de l'aréna municipale.

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a demandé des soumissions par voie d'appel d'offres sur invitation auprès de deux entrepreneurs électriciens pour le changement de l'éclairage de l'aréna municipal;

ATTENDU QUE suite à l'ouverture des soumissions le 17 juin 2013, il a été procédé à l'analyse de conformité de chaque soumission;

ATTENDU QUE chacune des soumissions comportait au moins une irrégularité sur un élément essentiel, obligeant ainsi le conseil municipal à rejeter l'ensemble des soumissions reçues.

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de rejeter les deux soumissions reçues et ouvertes le 17 juin 2013 dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour le changement de l'éclairage de l'aréna municipal.

ADOPTÉE

Période de questions

En l'absence de public, aucune question n'est soulevée.

13-06-210

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Pierre St-Onge, greffier

Gilles Fortier, maire